

Réunion du 27 janvier 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 86

Nombre de votants : 94

L'an deux-mille vingt-cinq, le vingt-sept janvier à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPEIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Emilie DARSAUT, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Francis GRINET, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Fabienne COSTEDOAT-DIU (Pouvoir M. Christian LOMBART), Corinne LAMARQUE (Pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Lucien PRAT (Pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Hervé LAFITTE (Pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Monique LARRADET, Véronique ETCHART (Pouvoir à M. Jacques CLAVÉ), Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Gérard IRIART (Pouvoir à M. Jean-Pierre FAYET), Guy ROMAIN (Pouvoir à M. Pierre ZIEGLER), Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 7 : APPEL À PROJETS MAI À VELO (ÉDITION 2025)

Rapporteur : M. Michel OLIVÉ

La sensibilisation des habitants au changement de pratique de mobilité est une priorité identifiée par la communauté de communes de Lacq-Orthez sur le Plan de Mobilité Simplifié, le Contrat Opérationnel de Mobilité ainsi que le projet de territoire. Le groupe projet Mobilité du projet de territoire a souhaité que l'action phare 2025 concerne une animation autour des changements de pratiques en matière de mobilité.

Aussi, en adéquation avec un événement national nommé « Mai à Vélo » qui vise à développer des animations de sensibilisation autour du vélo, il est proposé de lancer un appel à projet « Mai à vélo » sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez entre le 1^{er} et le 31 mai 2025.

Cet appel à projets s'adresse aux porteurs de projets associatifs ou professionnels souhaitant proposer une initiative en faveur de la pratique cyclable sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez : animations, découverte, ateliers ou tout autre événements cyclables.

🔹 Le public cible :

Les animations proposées devront être gratuites et permettre de toucher une large partie de la population, de toutes catégories sociales, d'âges ou sportives : séniors, jeunes, familles, sportifs, non-sportifs.

🔹 Les enjeux visés :

- Découvrir les aménagements cyclables de la communauté de communes de Lacq-Orthez,
- Sensibiliser aux avantages économiques, écologiques et/ou sanitaires du vélo,
- (Re)mettre en selle et apprendre la circulation à vélo,
- Vendre/acheter un vélo d'occasion,
- Initier à la réparation des vélos, au marquage,
- Encourager une pratique quotidienne du vélo.

🔹 Le règlement de la consultation :

- Les candidatures devront utiliser un formulaire type présentant en détail le contenu de l'animation ainsi que le coût dédié.
- Les dossiers déposés feront l'objet d'une sélection par un jury d'élus au regard des critères retenus pour la sélection du candidat.
- Un cahier des charges précisant les modalités techniques et financières du règlement de la consultation.
- L'aide est plafonnée à 500 € par initiative.
- L'enveloppe maximale définie par la communauté de communes de Lacq-Orthez pour cet appel à projets est de 2 500 €.

🔹 Le calendrier de l'appel à projets :

- Février 2025 : lancement de l'appel à projets « Mai à Vélo à la communauté de communes Lacq-Orthez »,
- 3 mars 2025 : date limite de dépôt des dossiers de candidature,
- 1^{er} avril 2025 : annonce des initiatives et prestations retenues,
- 1^{er} mai 2025 : lancement des interventions dans le cadre de Mai à Vélo.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** les modalités techniques et de financements présentes dans le règlement de la consultation annexées à la présente délibération,
- **d'autoriser** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT